

## Déclaration de stratégie Erasmus (extrait)

La charte associative de l'institut se décline ainsi : « L'ARIFTS, actrice de la formation des travailleurs sociaux, estime nécessaire et essentiel de former des futurs professionnels conscients de leurs rôles et places au sein de la société. Il ne s'agit pas de former uniquement des techniciens performants mettant en œuvre des politiques sociales et des dispositifs. Il s'agit de former des travailleurs sociaux qui comprennent et prennent en compte les éléments de la complexité de la société afin d'être en capacité de mieux se positionner, parfois face aux faiblesses des réponses des politiques sociales. Des travailleurs sociaux attentifs aux parties prenantes des mutations et des transformations de la question sociale »).

Complémentairement à la Charte associative, le Projet Pédagogique Institutionnel expose dans les grandes lignes sa stratégie internationale.

Parce que l'ouverture à l'Europe et au monde est un enjeu important dans une société où l'inclusion sociale s'inscrit en force, il s'agit de permettre et de favoriser les expériences à l'international pour les étudiants et cibler les moins favorisés en mettant en avant la mutualisation et la transférabilité des compétences dans une dynamique de solidarité et de développement durable.

La charte associative de l'institut se décline ainsi : « L'ARIFTS, actrice de la formation des travailleurs sociaux, estime nécessaire et essentiel de former des futurs professionnels conscients de leurs rôles et places au sein de la société. Il ne s'agit pas de former uniquement des techniciens performants mettant en œuvre des politiques sociales et des dispositifs. Il s'agit de former des travailleurs sociaux qui comprennent et prennent en compte les éléments de la complexité de la société afin d'être en capacité de mieux se positionner, parfois face aux faiblesses des réponses des politiques sociales. Des travailleurs sociaux attentifs aux parties prenantes des mutations et des transformations de la question sociale »).

Parce que l'ouverture à l'Europe et au monde est un enjeu important dans une société où l'inclusion sociale s'inscrit en force, il s'agit de permettre et de favoriser les expériences à l'international pour les étudiants et cibler les moins favorisés en mettant en avant la mutualisation et la transférabilité des compétences dans une dynamique de solidarité et de développement durable. Nos objectifs restent les mêmes concernant cette mission Mobilité internationale, il s'agit de :

- ✚ Penser la mobilité comme un levier d'apprentissage professionnel qui suppose une véritable implication, une mise à l'épreuve des dimensions culturelles, économiques et politiques des pays et territoires explorés ;
- ✚ Appréhender et comprendre l'effet de ces dimensions sur les politiques sociales permettant de porter un regard différent sur les réalités françaises ;
- ✚ Dégager une valeur ajoutée dans son parcours de formation car la mobilité doit permettre une nouvelle confrontation avec les autres et avec soi-même dans un contexte différent et dans le cadre de ce processus de professionnalisation ;
- ✚ Permettre aux futurs professionnels de se projeter dans un exercice à venir hors des frontières.

Le plan d'orientation stratégique 2020-2025 à l'ARIFTS précise dans son axe 5 : renforcer et étendre les partenariats et être centre de ressources pour le secteur.

Cette volonté s'inscrit dans la continuité de la Charte Associative et du Projet Pédagogique qui en est l'émanation concrète.

Cet axe 5 se décline notamment par la volonté de développer les actions de mobilité à l'international (pour les étudiants et salariés, en mobilité sortante et entrante).

Les moyens que nous nous donnons :

- ✚ Développer les stages à l'international (en Europe et en dehors de l'Europe) en misant sur un travail de partenariat plus soutenu ;
- ✚ Se rendre visible au plan régional et national grâce au partenariat actif avec le Québec (Cégep 3 Rivières) que nous souhaitons développer en réciprocité ;
- ✚ Utiliser et renforcer nos actions au sein des réseaux et partenariats existants :
  - Unaforis : atelier international regroupant les coordinateurs internationaux des centres de formation français adhérents ;
  - RRMA (Réseau régional multi-acteurs) : pôle ressource pour des projets à dimension internationale visant plus particulièrement les pays en développement ou émergents, en contribuant aux objectifs de développement durable et en s'engageant dans la construction de solidarités internationales ;
  - Pôle international de la Région et son action de soutien aux populations libanaise (formation des jeunes et soutien aux centres éducatifs) ;
  - CD 44 et son partenariat avec le Conseil préfectoral d'Agadir ;
  - AIFRIS : en favorisant la participation des salariés.
- ✚ Examiner avec attention les demandes de partenariat formulées par des institutions ou centres de formation en travail social implantés dans les pays d'Afrique subsaharienne, demandeurs de coopérations.

Se doter des moyens nécessaires à nos ambitions pour construire des projets en Europe et dans le monde.

Dans sa mise en œuvre opérationnelle, l'ARIFTS souhaite développer ce projet dans deux dimensions :

- Les mobilités étudiantes, 1<sup>er</sup> volet de cette action, sont encouragées et accompagnées selon un protocole encadré. De même, nous répondons avec attention aux demandes de mobilité émanant de nos partenaires (Belgique principalement, Allemagne), convaincus de l'intérêt que présente pour ces étudiants l'épreuve d'une pratique sur un autre territoire et la rencontre avec des étudiants.
- La mobilité des salariés, second volet de l'action : jusqu'en 2018, réservée principalement aux étudiants de niveau 6, elle peut désormais s'adresser aux personnels de notre EES en étant inscrite dans l'accord de financement. Plusieurs projets sont en cours d'élaboration, tant pour les personnels enseignants/formateurs que pour les personnels administratifs ou techniques.

Pour tous, l'objectif est de promouvoir le développement de compétences au contact de publics et de professionnels de cultures différentes, de comprendre et d'analyser les systèmes et mécanismes d'accompagnement éducatifs, pédagogiques, des pratiques sociales issues des politiques nationales, au regard de ce qui est pratiqué en France.

Les coopérations entre organisations et institutions.

L'ARIFTS déploie depuis 2010 une stratégie d'internationalisation au travers des mobilités étudiantes à un rythme qui a été pondéré les premières années et que nous nous efforçons d'accélérer ces dernières années (obtention de la première Charte en 2007 dans un des instituts précédant la fusion). Les mobilités se sont alors multipliées en Europe et hors de l'Europe via divers partenariats institutionnels.

L'objectif visant à développer davantage les coopérations entre institutions procède de cette volonté d'enrichir les futurs travailleurs sociaux formés à l'ARIFTS, par le biais d'un accroissement des compétences à acquérir au contact des publics et des professionnels qui les encadrent. De même, pour les salariés chargés d'accompagner les formations, par l'échange des pratiques, le questionnement et la réflexion, en réciprocité, des pistes de travail peuvent s'initier et se concrétiser au travers de partenariats durables.

L'ARIFTS dispose actuellement de plusieurs conventions de partenariat signées avec des établissements (Hautes écoles ou Universités) en Europe, au Québec et au Liban. Les coopérations avec les pays du Maghreb sont historiques pour certaines (Maroc), en développement pour d'autres (Liban).

Le travail social en Europe et dans le monde a pris des colorations différentes, selon la manière dont il s'est construit et selon l'évolution qu'il connaît au regard de l'évolution des politiques sociales nationales. Plusieurs modèles sont décrits (E. Jovelin (sous la direction de), Histoire du travail social, 2014.) et selon le modèle, les modalités de son enseignement diffèrent.

Pour nombre des pays européens, la reconnaissance au niveau universitaire est acquise mais les modalités d'enseignement peuvent varier, offrant une qualification qui peut être désignée comme « généraliste » pour certains, tandis que pour d'autres (dont notamment la France), ces qualifications sont enseignées de manière plus spécialisée en fonction de la profession. L'intérêt, pour les étudiants de notre institut, est donc de découvrir la manière dont ces professions se sont construites historiquement, d'appréhender leurs spécificités au travers des pratiques qui sont mises en œuvre et d'analyser ces écarts de pratiques. Entre enrichissement des connaissances et complémentarités des pratiques, l'objectif est d'augmenter les compétences aux vues d'une future pratique professionnelle, que ce soit sur le territoire national ou plus largement, sur le territoire européen.

La stratégie de l'institut est donc de penser des projets de coopération sur la durée et la régularité afin de nouer des liens partenariaux solides et porteurs. La récurrence des mobilités vers certaines destinations européennes (pour les étudiants ou les enseignants) a pour objectifs une connaissance plus fine des pratiques et des orientations dans une perspective de facilitation des mobilités professionnelles futures, ce qui devient une réalité à l'issue des diplomations.

Notre défi sera donc de renforcer les liens existants et d'en créer de nouveaux dans une dynamique d'échanges en réciprocité et de partage de connaissances par les voies les plus adaptées (rencontres physiques et/ou virtuelles).